



## « OPTIMISER LA TRANSMISSION DE MON CLIENT »

Le Mardi 16 avril 2020

### Objectifs :

- **C**onnaitre les règles applicables en matière de dévolution successorales selon la situation familiale du client
- **C**onnaitre ce qui peut être mis en place pour exprimer une volonté différente

**Public concerné :** professionnels de l'immobilier et de la gestion de patrimoine, avocats, experts comptables

**Prérequis :** aucun

**Durée :** 1 Jour

**Moyens pédagogiques :** Séance de formation en salle et support pédagogique remis aux stagiaires

**Dispositif d'évaluation :** attestation de 7 heures de formation validante après un score minimum de 70% au QCM final.

# Programme

## Matin – De 9h à 12h

Tour de table de présentation et des pratiques de chacun

Quels intérêts pour un professionnel de maîtriser ces notions de transmission ?

Présentation des règles de dévolution successorale

## **Pause**

Poursuite des règles de dévolution successorale

Présentation des avantages matrimoniaux

## Après-midi – De 14h à 18h

Présentation des différentes donations, du démembrement

Évocation du pacte Dutreil

Fonctionnement de l'assurance vie

## **Pause**

Présentations des mandats de protection future et à titre posthume

Cas pratiques et mises en situation

Évaluation finale

**280 euros par personne** incluant le déjeuner (prise en charge par vos organismes de formation professionnelle).

Lieu de la formation : **23, boulevard Jules Favre 69006 LYON**

(A proximité de la Part-Dieu : gare, tramway, métro, parking et des Brotteaux : métro, parking ; bus au pied de l'immeuble)

Places limitées : **réponse et règlement avant le 09/04/2020**

Inscription à l'adresse suivante : [contact@desbiolles-associes.com](mailto:contact@desbiolles-associes.com)

Et toujours la possibilité de formation personnalisée et au lieu de votre choix

à partir de 5 personnes. N'hésitez pas à nous solliciter